



Université Saint-Paul | Saint Paul University
Bureau de la recherche et de la déontologie (BRD) | Office of Research and Ethics (ORE)
Pavillon Guigues, pièce 166 | Guigues Hall, room 166
223 Main, Ottawa, ON, K1S 1C4, (613) 835-1393
<http://www.ustpaul.ca>

LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE FONDS DE RECHERCHE

CONDITIONAL RELEASE OF RESEARCH FUNDS

Il arrive parfois qu'un projet de recherche soit pas prêt à être examiné par un comité d'éthique de la recherche (CÉR) car certains détails doivent être précisés. Néanmoins, un chercheur peut demander de libérer une portion de ces fonds de recherche pour compléter ces tâches, pourvu que celles-ci n'impliquent pas la participation des êtres humains, leurs données ou du matériel biologique humain.

There are instances where a project is not ready to be reviewed by a Research Ethics Board (REB) because certain details must still be finalized. Nonetheless, a researcher can request the release of some funds to support activities that do not involve human beings, their data, or human biological materials.

Selon l'entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements, l'Université peut «débloquer une partie des fonds, de manière à couvrir uniquement les dépenses à engager avant la participation des êtres humains».

According to the Agreement on the Administration of Agency Grants and Awards by Research Institutions, the University is permitted to release funds "to cover only expenses to be incurred before human participants are involved".

Selon l'article 2.1 de la dernière édition de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTOR), les travaux de recherche qui exigent une évaluation par un CÉR comprennent les recherches avec des participants humains vivants.

According to article 2.1 of Tri-Council Policy Statement: Ethical Conduct for Research Involving Humans (TCPS 2), the following requires ethics review and approval by an REB before the research commences: research involving living human participants.

Pour débloquent une portion des fonds de recherche, s'il vous plaît répondre aux questions suivantes, signer l'attestation, et acheminer le formulaire signé au Bureau de la recherche et de la déontologie.

To release a portion of the research funds please answer the following questions, sign the attestation, and return the signed form to the Research Office and Ethics

4. Attestation

Je, soussigné(e), atteste que :

- 1) La présente autorisation n'est demandée que pour permettre d'entreprendre les premières phases de travaux, avant le recrutement d'êtres humains et/ou l'accès à des données les concernant;
- 2) Les travaux faisant appel à des êtres